



Je suis propriétaire d'un fond de commerce que j'ai mi en location

Par **amadil**, le **27/03/2008** à **15:09**

Bonjour,

Je suis gérante d'une Sarl qui est propriétaire d'un fond de commerce et qui le loue depuis plusieurs années à un locataire gérant.

Cela fait 5 mois que mon commerce (café, hôtel, restaurant) a été incendié. Mon locataire gérant a bien assuré le fond de commerce mais pas les loyers. Donc cela fait 5 mois qu'il ne me paye plus les loyers.

Moi même je suis redevable au propriétaire des murs d'un loyer trimestriel que je ne peux payer.
Mon propriétaire est lui aussi assuré.

Je voulais savoir quel procédure je devais engagé :

Envèrè mon locataire gérant qui n'a plus de revenue etant donné l'état des lieux.

Ou envèrè mon propriétaire qui lui peut-être est assuré des loyers.

Je vous remercie infiniment pour votre aide, car je suis vraiment dans le besoin.

Cordialement.

Par **Thierry Nicolaides**, le **01/04/2008** à **11:27**

la complexité de votre problème vous impose de recourir à un avocat .

Il faudra en effet faire de la procédure pour résilier le contrat de location du fonds pour non paiement des loyers

et trouver un autre locataire avant que votre propre bailleur ne vous mette à la porte et récupère les murs

(sous réserve d'une relecture attentive de vos contrats)

bonne chance

Dubus